



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION, INSTALLATION ET
EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN
JARDIN DES GLACES MOBILES ET D'UN
CHEMIN DES NEIGES - LOT N°2 :
EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN
JARDIN DES GLACES MOBILES ET D'UN
CHEMIN DES NEIGES, PASSE AVEC LA
SOCIETE UCPA SPORT LOISIRS**

**DÉCISION N° DM-23-424
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

VU l'appel public à concurrence mis en ligne au BOAMP en date du 12/10/2023 relatif à la location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges - Lot n°2 : Exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges;

CONSIDÉRANT l'offre de la société UCPA Sport Loisirs jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°2 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association UCPA Sport Loisirs sise 21/37 rue Stalingrad 94110 ARCUEIL et représentée par Mathieu BRIOL en qualité de Directeur du Développement, le marché de location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges - Lot n°2 : Exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 66 989,00 € HT.

Le marché est conclu du mercredi 29 novembre 2023 jusqu'au mercredi 10 janvier 2024 inclus.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231121-lmc1H11393H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/11/2023
Date de Publication : 21/11/2023